

## Agnès Buzyn, nouvelle ministre de la Santé : tour d'horizon du programme présidentiel

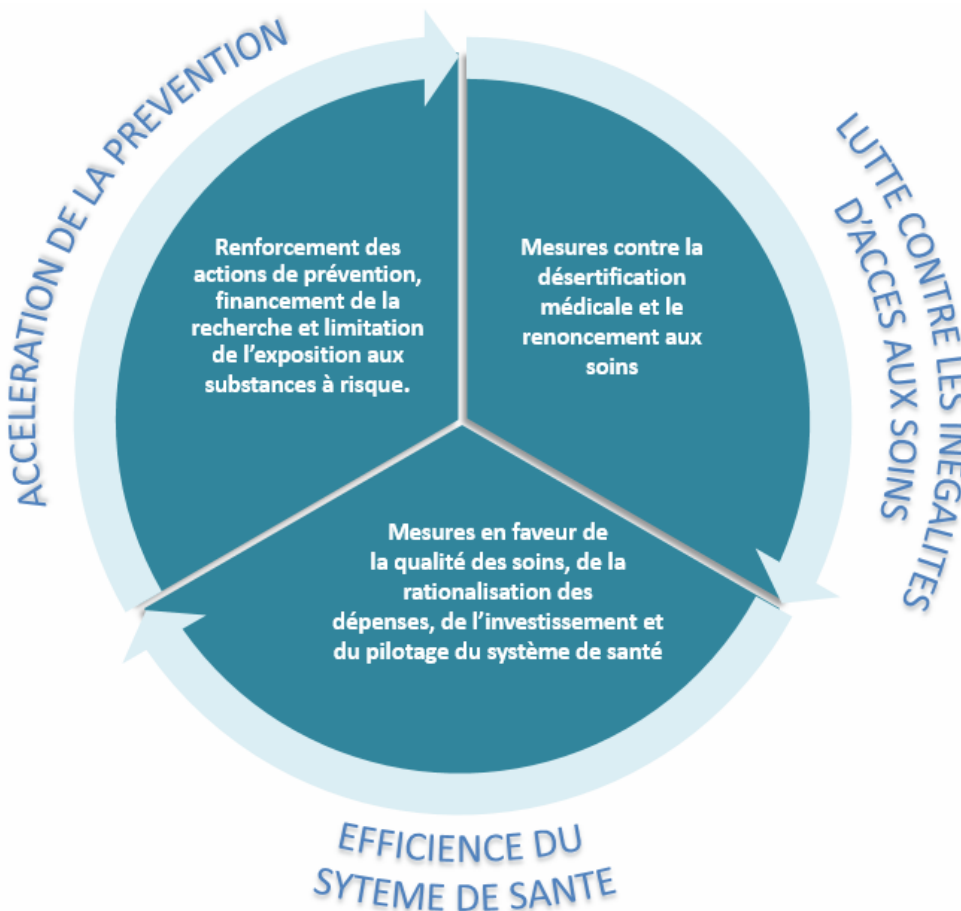
Publié le 20/05/2017

La nouvelle ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, a été nommée pour mettre en œuvre le programme électoral d'Emmanuel MACRON sur les aspects de santé publique et solidarité sociale.

Cette professeure de médecine et spécialiste d'hématologie, d'immunologie des tumeurs et de la transplantation a pour cheval de bataille principal la lutte contre les inégalités d'accès aux soins. Succédant à Marisol Touraine, elle devra notamment renouer le nécessaire dialogue entre les professionnels de santé et le gouvernement.

Quels principaux axes de réforme et quelles grandes mesures phares issues du Programme de Macron sont attendus ? Pour en savoir plus, suivez le guide !

Un programme articulé autour de 3 axes majeurs



## En synthèse : un programme ambitieux

Les mesures d'Emmanuel Macron sont articulées autour des constats suivants :

- Les mesures prises en faveur des actions de prévention sont insuffisantes. Pour pallier à cela, il compte notamment s'appuyer sur les médecins traitants et de ville, comme relais des actions de prévention en Santé Publique.
- Si le système de santé français est considéré comme « excellent », l'inégalité de l'accès aux soins est bien présente, que celle-ci résulte de facteurs économiques (taux de reste à charge, honoraires pratiqués...) ou d'organisation territoriale (déserts médicaux). L'avènement du numérique dans le secteur de la Santé permet de réduire ces inégalités d'accès avec notamment la démocratisation de la télémédecine.
- Le système de santé doit se moderniser afin de devenir plus efficace. En particulier, la gestion hospitalière doit être revue afin de mieux concilier qualité des soins et maîtrise budgétaire.

## Présentation thématique des principales mesures phares

### « Conduire la révolution de la prévention »

#### Médecine et prévention

- **Création d'un service sanitaire de 3 mois pour tous les étudiants en santé pour des actions de prévention (écoles / entreprises) :** 40 000 étudiants seraient concernés par le futur « service sanitaire » : les futurs professionnels de la santé seront envoyés dans les écoles pour le suivi des enfants et dans les entreprises afin de prévenir les maladies professionnelles.
- **Evolution de la rémunération des professionnels de santé** afin de mieux valoriser les actions de prévention en termes de santé Publique : la revalorisation de la rémunération des médecins de ville en fondant une partie de leur rémunération sur des objectifs de santé publique est également l'un des axes forts du programme Santé d'Emmanuel Macron
- **Augmentation du prix du tabac :** Emmanuel Macron souhaite faire de la future génération, « la génération 0 tabac ».



#### Soutien à la recherche

- Soutien à la **recherche en santé environnementale** et **limitation des risques d'exposition** aux substances à risque



## « Accélérer la lutte contre les inégalités de santé »

### Dépenses de santé

- Instauration de **3 contrats types que devront proposer assureurs et mutuelles pour garantir la transparence et faciliter les comparaisons** : la mise en place de ces contrats devrait permettre de faire jouer la concurrence dans l'intérêt du consommateur (adaptation des offres et des tarifs). Emmanuel Macron compte sur cette mesure pour pouvoir assurer **d'ici 2022 un taux de reste à charge nul pour les lunettes, prothèses dentaires et audition.**
- **Remboursement intégral des traitements des formes sévères d'HTA** (Hypertension artérielle)
- Généralisation de la **vente de médicaments à l'unité**
- **Revalorisation de l'allocation adultes handicapés (900 euros)**
- **Assainissement du système de financement** :
  - Remplacement des cotisations sociales et salariales maladie et chômage par la CSG
  - Fixation d'un ONDAM à 2,3% sur le quinquennat
  - Gestion du régime d'assurance maladie obligatoire des étudiants confié à la CNAM-TS
    - (Aujourd'hui assuré principalement par la LMDE et la SMEREP)



### Accès aux soins

- Lutte contre les déserts médicaux avec le **développement de la télémédecine sur tout le territoire français** via incitations financières
- Multiplication du nombre de **maisons pluridisciplinaires de santé**
- Accélération du **déploiement des GHT** avec élargissement au privé
- **Elargissement du numerus clausus**



### Droit à l'oubli

- **Renforcement du droit à l'oubli pour les malades de certains cancers et d'hépatite C**, qui n'auront plus à le mentionner, dès 5 ans après leur rémission (contre 10 aujourd'hui)

« Rendre le système de santé plus efficient »

*Hôpitaux*

- Renforcement et développement de la **chirurgie ambulatoire**
- **Réduction de la place de la tarification à l'activité (T2A)** pour favoriser des financements liés à des objectifs précis et des missions de santé publique, aux parcours ou aux épisodes de soins, incluant le secteur médico-social
- **Pas de réduction d'effectifs annoncée**



*Modernisation du système de santé*

- **Tiers payant généralisable** (et non généralisé) pour les professionnels de santé qui souhaitent y participer
- **Promotion de la recherche et de l'innovation** : intégration de l'innovation et de la e-santé dans l'ONDAM pluriannuel



Pour aller plus loin....

L'équipe de Synaxia Conseil a déjà entamé une analyse approfondie du programme présidentiel et de ses principaux impacts pour les entités du secteur assurantiel, en particulier en Santé.

Nos associés et consultants se tiennent à votre disposition pour échanger à ce sujet et vous donner les clés de décryptage.